



PRÉFACE

LA MÉMOIRE ET SON TROUBLE : ENJEUX RHÉTORIQUES, POLITIQUES ET PHILOSOPHIQUES

Le 50^e anniversaire de la guerre civile libanaise soulève avec une acuité particulière la question de la mémoire. La mémoire joue, de fait, un rôle central dans la construction de l'identité, constituant un point de conjonction paradigmatique entre l'individuel et le collectif. Dès l'Antiquité grecque, la dimension collective et politique de la mémoire se trouve pensée à travers les techniques mnémotechniques, traditionnellement attribuées au poète Simonide de Céos. Le récit mythique de leur invention, transmis notamment par Cicéron (*De oratore*) et par Quintilien (*Institutio oratoria*) décrit un art de la mémoire (*ars memoriae*) au cœur de l'art oratoire (*ars dicendi*). Dans la Chronique de Paros, le poète Simonide y est présenté comme « inventeur d'un aide-mémoire » (ho to mnēmonikon heurōn), mention qui témoigne d'un déplacement d'accent : la mémoire ne renvoie plus à la divine Mnemosyne mais à une faculté humaine, susceptible d'entraînement et de perfectionnement. Par ailleurs, la mémoire occupe une place centrale dans l'art rhétorique : le dialogue Hippias illustre en effet la proximité entre sophistique et mnēmonikē technē (Simondon, 1982), faculté incontournable à l'exercice de la vie politique. Alors que certains hommes d'état tels que Thémistocle se passent d'auxiliaires de mémoire en vertu d'une faculté mnésique exceptionnelle (laquelle soutient la réflexion, l'éloquence et la prise de décision éclairée), d'autres n'hésitent pas à s'entourer de conseillers mnémotechniques :

Dans les textes latins ou grecs d'époque romaine, Simonide et les autres spécialistes de la mémoire sont associés de façon récurrente à des chefs politiques. Ainsi, Métrodore aurait fait partie de la cour de Mithridate ; quant à Simonide, certaines sources le mettent en

relation avec Thémistocle. Cette relation est due au fait que Mithridate comme Thémistocle font partie d'une liste d'« hommes-mémoire », qui sont en quelque sorte des figures hyperboliques de la mémoire [...] Leur mémoire, exceptionnelle par son étendue et sa rapidité, est une composante de leur pouvoir politique. (Catherine Baroin, 2007)

À Rome, la *memoria* rend possible la mise en lien des composantes de l'éloquence (*l'actio*, *l'elocutio*, *l'inuentio*, *la dispositio*), rendant possible l'élaboration et l'énonciation discursives, notamment dans la sphère juridique ou politique. La mémoire met à disposition arguments, ressources argumentatives et stylistiques (*la copia uerborum et sententiarum*), permettant à l'orateur la rétention d'objections et l'anticipation de ce qui reste à établir. Elle constitue en effet un instrument puissant de persuasion et d'argumentation au sein de la sphère publique.

Par ailleurs, la mémoire ne se limite pas à soutenir l'art de la rhétorique ; elle constitue également un instrument essentiel de la dialectique. Dans les *Topiques* (VIII, 14, 163 b 28-32), Aristote établit un parallèle entre deux types de « lieux » (*topoi*), mnémotechniques et dialectiques. Les premiers, déposés dans la mémoire, agiraient comme des déclencheurs, permettant de rappeler immédiatement les objets ou les faits auxquels ils renverraient. Les seconds serviraient de points d'appui pour la dialectique : ce sont des principes ou des prémisses à partir desquelles il deviendrait possible de construire des raisonnements et de trouver des arguments. Aristote souligne à cet égard l'intérêt de mémoriser des prémisses générales plutôt que des arguments complets : alors qu'il serait difficile de retenir tous les arguments possibles, un nombre limité de principes solides suffirait à générer une infinité de raisonnements. Cette comparaison met en lumière la continuité entre mémoire et rationalité : la mémoire fournirait des repères immédiats, tandis que la dialectique organiserait ces repères en structures argumentatives – rendant sensible le rôle que joue cette faculté dans la formation des philosophes et rhéteurs. La mémoire joue aussi un rôle essentiel dans l'anamnèse platonicienne (*Phèdre*, 275a276a), d'où la réticence formulée par le *Phèdre* à l'égard de l'écriture – envisagée comme une sorte de prothèse mnésique, comme le souligne à juste titre Derrida dans *La pharmacie de Platon*. Rapportant le mythe de l'invention de l'écriture à Theuth, Platon insiste sur la menace que représente l'écrit pour la pratique philosophique, notamment en raison de l'atteinte portée à la mémoire (*Phèdre*, 275a). Si la vivacité du discours oral engage pleinement la responsabilité du locuteur

et offre à l'auditoire la possibilité de réagir et de demander des explications sur le vif, l'écriture expose au risque d'une interprétation erronée en vertu du « parricide » de son auteur (*Phèdre*, 275d-e). Mise à part la théorie platonicienne de la réminiscence, la critique de l'écriture et son effet sur la mémoire continue de nous interroger aujourd'hui avec l'essor de l'écriture numérique. Car la compilation de connaissances, rendue possible par la mise à disposition d'une base de données universelle, n'offre-t-elle pas l'illusion du savoir, de son appropriation et de sa mise en perspective ? Si la mémoire est aujourd'hui indissociable de la technique – comme le rappelle à juste titre Bernard Stiegler (1994, 1996, 2001) –, si la transmission de la mémoire individuelle (la mémoire épigénétique) est possible à l'échelle de l'espèce (la mémoire phylogénétique), ne faut-il pas envisager la duplicité de ce stockage, à la fois remède et poison (*pharmakon*) pour notre cognition et notre rapport aux savoirs ?

Faculté incontournable de l'exercice du débat politique, de la formation de la connaissance et de la délibération juridique, la mémoire joue donc un rôle essentiel dans la détermination de l'identité individuelle et collective. Car la mémoire individuelle est intrinsèquement relationnelle : elle s'enracine dans une histoire partagée, dans une langue commune, témoignant d'une manière collective d'être au monde. Le sociologue Maurice Halbwachs l'explique très bien : la constitution et la remémoration des souvenirs prend forme à partir d'une langue héritée (de mots qui engoncent le vécu individuel dans le grégaire, dirait Nietzsche), de référents spatio-temporels partagés. Ainsi, « Un homme, pour évoquer son propre passé [...] se reporte à des points de repère qui existent hors de lui, et qui sont fixés par la société [...] le fonctionnement de la mémoire individuelle n'est pas possible sans ces instruments que sont les mots et les idées, que l'individu n'a pas inventées, et qu'il a empruntés à son milieu » (Halbwachs, 1968, p. 36) écrit Halbwachs. La phénoménologie contemporaine ne manque pas de souligner que l'ipséité « reçoit le monde de telle manière qu'il ne s'y trouve jamais seul » (Claude Romano, 2021, p. 174) : la naissance au monde est naissance à autrui à partir d'un événement, avènement à soi à partir d'un héritage tenu en partage. La rencontre avec l'altérité ouvre l'ipséité à une constellation de possibles « qui s'entrelacent à ceux d'autrui dans une histoire commune » (p. 177). Cette porosité entre l'individuel et le collectif est aussi sensible dans la constitution de récits collectifs, dans les politiques d'archivage ou d'écriture historiographique : la constitution d'une mémoire collective n'est-elle pas le fruit d'une construction sociale

(gouvernementale ou institutionnelle) ? La phénoménologie contemporaine nous sensibilise à l'inlassable travail d'interprétation et à la pluralité des perspectives nécessaires pour la remémoration d'un événement. En effet, l'événement est « perpétuellement en instance de son propre sens, en devenir à travers l'expérience que nous en faisons, et que nous continuons à en faire aussi longtemps que notre aventure se prolonge » (Claude Romano, 2021, p. 17-18). Et pour cause : défiant la somme des possibles qui s'articulent pour nous en monde, irréductible à une factualité (historique, datable) préparée par une articulation contextuelle, l'événement nous prend de court. Altérant le possible en totalité, il brise l'horizon des possibles préalables, y introduisant un sens incompréhensible à l'aune de toute explication causale : les mots nous manquent pour épouser l'imprévisible, l'unique, l'irrépétable. Résultant d'une construction narrative plurielle et inépuisable, d'une série de pratiques sélectives, la mémoire collective implique une herméneutique inlassablement reprise en fonction des intérêts d'un groupe, une réappropriation sélective du passé en vue d'une construction identitaire.

L'identité mnésique est donc vitale puisqu'elle fonde la responsabilité juridique et politique, permettant au sujet de répondre de ses actes, comme l'écrit John Locke dans son *Essai philosophique concernant l'entendement humain*. La mise en péril du cogito mnésique altère l'exercice de cette responsabilité et peut justifier, dans le cadre du droit pénal, l'atténuation de peines. Sur le plan collectif, l'élaboration de récits historiographiques et la conservation d'archives après la seconde guerre mondiale n'ont-elles pas permis à l'Allemagne de repenser sa responsabilité collective et d'envisager la rétribution de ses crimes ? À contrario, l'orchestration d'une amnésie collective – comme celle implantée au Liban d'après-guerre, tant sur le plan architectural que politique – n'autorise-t-elle pas l'impunité et l'éternel retour des mêmes crimes ? Sur le plan collectif, l'édification de lieux de mémoire, la publication et la diffusion de récits collectifs, la pratique du documentaire, les actes de commémoration sont donc autant de gestes processuels qui cimentent et perpétuent une identité commune, permettant à un groupe de construire un avenir commun et d'établir des politiques rétributives (Jeffrey Olick, 2007).

L'identité mnésique est autrement salvatrice puisqu'elle apparaît comme la condition de possibilité du récit de soi (Paul Ricoeur, 1990). Qu'il s'agisse de la cure psychanalytique, de l'examen de conscience, de l'autobiographie

ou encore de la thérapie narrative, ces pratiques à visée libératrice offrent au sujet la possibilité de reconfigurer son identité dans une continuité temporelle retrouvée. Face au traumatisme induit par le vécu d'une maladie, le rétablissement d'une continuité mnésique contribue ainsi à une forme de guérison du corps, par le tissage symbolique d'un corpus de substitution. De fait, les recherches en thérapie narrative et en médecine psychosomatique ont souligné les effets cathartiques de l'écriture autobiographique sur la réduction du stress post-traumatique et des symptômes dépressifs :

Chez les patients, les bienfaits physiologiques et psychologiques de l'écriture ont aussi été mis en évidence dans des études de cohortes de malades atteints de diverses pathologies. En effet, il a été constaté que la pratique de l'écriture stimule l'état immunitaire général et peut même produire une nette amélioration des fonctions respiratoires chez des patients atteints d'asthme et une réduction de symptômes chez les patients atteints d'arthrite rhumatoïde [...] Les recherches en médecine psychosomatique ont souligné les effets de l'écriture autobiographique ou fictionnelle sur la réduction du stress, sur des symptômes dépressifs, sur la tension artérielle et sur l'amélioration des fonctions pulmonaires et hépatiques. (Collège des humanités médicales, 2021, p. 185-186).

Ainsi, si les troubles de la mémoire perturbent l'autonomie du sujet (comme dans les cas d'Alzheimer, comme le raconte Michel Malherbe dans *Alzheimer. La vie, la mort, la reconnaissance* ; dans le cas du syndrome de Wernicke-Korsakoff, du trouble de stress post-traumatique ou de traumatismes crâniens), ils intiment l'urgence de réécrire, avec l'aide du personnel soignant, un récit de soi, de faire face à la bénigne laissée par l'oubli. Sur le plan collectif, la temporalisation propre aux œuvres plastiques, littéraires et cinématographiques constitue un opérateur privilégié d'élaboration des troubles de la mémoire. En donnant forme aux discontinuités, aux bénignes et aux altérations du souvenir, ces pratiques esthétiques rendent sensible ce qui, sans elles, demeurerait voué à l'effacement. Elles assurent ainsi la conservation de traces de ce qui n'est plus, tout en produisant un espace de médiation symbolique où la mémoire plurielle peut être transmise au-delà des cadres normatifs des récits officiels et des dispositifs institutionnels de patrimonialisation (Nayla Tamraz, 2015).

C'est à l'ensemble de ces considérations – historiques, patrimoniales, philosophiques, politiques et cliniques – que se consacre le présent volume. En interrogeant la mémoire tout à la fois comme faculté cognitive, comme

pratique sociale, comme instrument de pouvoir et comme condition de possibilité du récit, individuel et collectif, il s'attache à suivre à la trace les processus par lesquels s'écrit ce qui nous advient.

Pamela Krause

*Co-rédactrice en chef
Directrice du numéro 5*



BIBLIOGRAPHIE

- Assmann, J. (2011). *Cultural Memory and Early Civilization: Writing, Remembrance, and Political Imagination*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Baddeley, A. D., Eysenck, M. W., Anderson, M. C. (2015). *Memory*. London: Psychology Press.
- Badescu, G. (2021). "Urban Memory after War: Ruins and Reconstructions in Post-Yugoslav Cities", in Capdepón, U., Dornhof, S. (dir.), *Contested Urban Spaces: Monuments, Traces, and Decentered Memories*, p. 142-165. London: Palgrave Macmillan.
- Baroin, C. (2007). Techniques, arts et pratiques de la mémoire en Grèce et à Rome, in *Dossier : Tekhnai/artes*, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, URL : <https://doi.org/10.4000/books.editionsehess.2227> (consulté le 1 janvier 2026).
- Bernecker, S. (2008). *The Metaphysics of Memory*. Dordrecht: Springer.
- Charon, R. (2015). *Médecine narrative*, trad. A. Foureau, Paris, Sipayat.
- Coll. (2004). *Cultural Trauma and Collective Identity*. Berkeley: University of California Press.
- Coll. (2022). *Ce qui nous arrive*. Paris : Inculte / Dernière marge.
- Collège des humanités médicales. (2021). *Médecine, santé et sciences humaines*. Paris : Les Belles Lettres.
- Colonnello, P. (2019). *Phenomenology and Pathography of Memory*. Milan: Mimesis International.
- Deschepper, J. (2021). *Notion en débat. Le patrimoine*. Lyon : Géoconfluences.
- Eichenbaum, H. (2002). *The Cognitive Neuroscience of Memory*. Oxford: Oxford University Press.
- Ghanem, B. (2003). Mourning and trauma. Reflection on history and the psychological function of an embalmer. *NAQD*, 18(2), 51-62.
- Ghannajé, M. (1999). *L'enfant, les parents et la guerre*. Paris : ESF Éditeur.
- Halbwachs, M. (1968). *La Mémoire collective*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Krause, P. (dir.). (2025). *Elseneur*, n° 40 : *Écrire l'événement, de la phénoménologie aux trauma studies*. Caen: Presses universitaires de Caen.
- Lang, F. (2016). *The Lebanese Post-Civil War Novel. Memory, Trauma, and Capital*. London : Palgrave Macmillan.
- Lazzarotti, O. (2017). Le patrimoine : une mémoire pas comme les autres. *L'Information géographique*, 81(2), 35-49.
- Malherbe, M. (2015). *Alzheimer : La vie, la mort, la reconnaissance*. Paris : Vrin.
- Michaelian, K., Debus, D., Perrin, D. (2020). *New Directions in the Philosophy of Memory*. London: Routledge.
- Nora, P. (1997). *Les Lieux de mémoire*. Paris : Gallimard (Quarto).
- Olick, J. K. (2007). *The Politics of Regret: On Collective Memory and Historical Responsibility*. New York: Routledge.
- Pessoa, L. (2013). *The Cognitive-Emotional Brain: From Interactions to Integration*. Cambridge (MA) : MIT Press.
- Ricoeur, P. (2014). *La Mémoire, l'Histoire, l'Oubli*. Paris : Seuil.

-
- Romano, C. (2021). *L'événement et le monde*. Paris : PUF.
 - Selene, M. (2021). *Trauma and its Impact on Temporal Experience*. London: Routledge.
 - Skaff, C. (2013). L'amnistie et la justice transitionnelle. *Le Portique*, 31, 175-186.
 - Tamraz, N. (dir.). (2015). *Littérature, art et monde contemporain : Récits, Histoire, Mémoire*. Beyrouth : Presses de l'Université Saint-Joseph.



BIOGRAPHIE

Spécialiste de philosophie contemporaine, elle est maîtresse de conférences et chef du département de philosophie. Elle est co-fondatrice du Middle-East Medical Humanities research lab, structure créée en partenariat avec la faculté de médecine et le département de psychiatrie de l'Hôtel-Dieu de France.